

Indicateurs qualité et performance (2022)

Taux d'abandon en cours de bilan : 0%

Taux de satisfaction moyen : 4/4

Taux de réalisation des entretiens de suivi à six mois: 100%

Net Promoter Score : 100

Titre de la formation :

Bilan de compétences

Public :

- Professionnel libéral ;
- Salarié en CDD ou en CDI ;
- Chef d'entreprise ;
- Demandeur d'emploi.

Prérequis : aucun

Durée : 2 à 3 mois

Objectifs (génériques => ils seront adaptés en fonction du besoin du bénéficiaire) :

- Faire le point sur sa carrière pour (re)trouver une vie professionnelle épanouissante ;
- Identifier ses compétences clés et comprendre son profil de personnalité ;
- Elaborer et mettre en œuvre un projet professionnel.

Compétences visées (génériques => ils seront adaptés en fonction du besoin du bénéficiaire) :

- Être en mesure de comprendre et d'exposer des aspects de votre personnalité ;
- Être capable d'analyser les liens entre vos objectifs personnels et professionnels ;
- Être autonome dans la gestion de votre parcours professionnel ;
- Avoir une vision claire de votre profil professionnel ;
- Savoir identifier vos compétences transférables dans d'autres contextes ;
- Savoir analyser et décrire l'ensemble de vos compétences.

Moyens pédagogiques :

- Entretiens en face à face entre le bénéficiaire et le coach en bilan de compétences. Possibilité d'entretiens à distance via un logiciel de visioconférence en cas de demande du bénéficiaire ou de nécessité (ex : crise sanitaire);
- Outils tels que le Myers-Briggs Type Indicator (MBTI), le RIASEC, le questionnaire des drivers ou encore la bataille des valeurs.

Remarque générale :

Les moyens pédagogique et le déroulement du bilan sera adapté en fonction de l'objectif du bénéficiaire.

Déroulement de la formation (trame-type) :

Entretien préliminaire (1 heure)

- Comprendre les spécificités de la démarche ;
- Identifier et valider les attentes, la méthode et les moyens pédagogiques ;
- Programmer le calendrier.

Cycle 1 : Bilan de carrière (2 modules de 2 heures)

1. Faire le bilan des acquis professionnels :

- Le métier et les spécificités du stagiaire dans son environnement professionnel et sur le marché du travail ;
- Les principales compétences acquises et développées;
- Les compétences qui peuvent être « en friche » actuellement.

Objectifs : Mettre en lumière ses acquis professionnels, en mesurer la qualité et la spécificité, découvrir ses potentiels techniques à valoriser

2. Explorer les caractéristiques de la personnalité

- Découverte du profil MBTI® ;
- La motivation au travail et les systèmes de valeur;
- Les aptitudes à la négociation, l'organisation, le management ;
- Les relations avec l'environnement, qualités d'écoute et de contact ;
- Le potentiel d'évolution et la capacité à mobiliser ses ressources.

Objectifs : Identifier ses qualités personnelles et professionnelles, ses pistes de progrès

Cycle 2 : Elaboration du Projet Professionnel (2 modules de 2 heures)

1. Construire et rédiger le projet professionnel

- Synthèse des acquis professionnels et des caractéristiques de la personnalité ;
- Identification des caractéristiques essentielles du projet professionnel ;
- Recherche et validation des projets avec le formateur ;
- Recommandation de formations (courtes et qualifiantes) aptes à faciliter la réorientation professionnelle.

Objectifs : Se projeter efficacement dans l'avenir et se préparer à saisir des opportunités

2. Assimiler et présenter le projet professionnel

- Faciliter la communication du projet professionnel prioritaire ;
- Optimiser l'expression personnelle (présentation générale : gestuelle et verbale) ;
- Préparer les différents entretiens.

Objectif : Etre en mesure de jouer un rôle moteur dans son évolution de carrière

Cycle 3 : Rechercher un emploi et réussir sa prise de poste (2 modules de 2 heures)

1. Concrétisation du projet professionnel

- Elaboration de la stratégie ;
- Rédaction du Curriculum vitae ;
- Identification des cibles : secteurs économiques et entreprises ;

- Lecture analytique et critique des offres ;
- Présentation de candidature écrite ou téléphonique ;
- La méthode des réseaux ;
- Comment mener un entretien.

Objectifs : Apprendre les bases du « marketing de soi » et les principes d'organisation d'une campagne de recherche d'emploi

2. Réussir un nouveau départ professionnel

- Obtenir le poste ;
- Préparer le démarrage ;
- Réussir sa période d'essai ;
- Piloter son avenir professionnel.

Objectifs : réussir sa prise de poste en anticipant les difficultés liées au démarrage dans l'univers professionnel d'accueil

Résultats et suivi de l'exécution

Le bilan de compétences est normé par le plan de synthèse, composé de comptes rendus de séances, qui est co-écrit au fur et à mesure des séances : méthode, démarches entreprises, projets professionnels, freins et leviers et plan d'actions. Cette synthèse sert de fil conducteur. Un rendez-vous de suivi à 3 à 6 mois vous sera ensuite proposé afin de faire le point sur la mise en œuvre de votre projet

Évaluation du bilan de compétences

À l'issue du bilan, le bénéficiaire est invité à remplir une fiche d'évaluation afin de donner une note de satisfaction et d'évaluer par écrit les résultats de l'action de formation ainsi que l'acquisition des compétences visées.

Le formateur

Benoît ROLLAND de RAVEL est coach certifié LINKUP COACHING et MBTI niveau I par OPP France. Après 10 ans d'études (IUT GEA, Sciences Po, ESSEC, École d'avocats), et de nombreuses expériences professionnelles différentes (assistant parlementaire, fonction publique d'Etat, *compliance officer* dans une entreprise privée, avocat dans des structures de différentes tailles, juriste dans une entreprise publique), Benoît a fondé le cabinet ProSense pour aider un maximum de personne à (re)trouver une vie professionnelle pleine de sens.

Prix : 1800 Euros TTC

Lieu : à déterminer ensemble, selon votre localisation, parmi une liste d'espaces garantissant la discrétion et la confidentialité de l'accompagnement.

Contact : 0650523952 • contact@transitionsprofessionnelles.fr • www.prosense-transitionsprofessionnelles.fr

Délai d'accès : « Notre organisme de formation s'engage à répondre en 48h à toute demande d'information relative pour toute formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux. Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans le mois suivant votre demande »

Accessibilité / Handicap : Nos formations sont a priori ouvertes à tous. Cependant en cas de doute, nous vous invitons à prendre contact directement avec nous, en amont de la formation, pour que nous puissions en discuter et au besoin adapter notre pédagogie et nos activités en fonction des situations d'handicap qui pourraient se présenter. Dans le cas (qui n'est pas encore arrivé à ce jour) où nous ne serions pas en mesure de vous accueillir, nous avons dans notre liste de partenaires l'Agefiph vers lequel nous pourrions vous orienter. A noter qu'en cas de besoin, le bilan de compétences peut avoir lieu des locaux "Accessible PMR".